



RAPPEL CONCERNANT LES FEUILLES DE MATCH / FEUILLES DE PLATEAU

Les FMI ou feuilles de match « papier » doivent obligatoirement être transmises au plus tard le dimanche à 20 heures.

Les feuilles de plateau U11—U9 —U7 doivent être scannées et intégrées dans Footclubs par les clubs.

Il est demandé aux clubs de se référer à l'article 33 des règlements sportifs du District.



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 1er au 3 Novembre 2024 est assurée par M Maurice DELIANCE au 06.40.19.56.16

SOIREE DES RECOMPENSES

Elle aura lieu le **Vendredi 8 Novembre 2024 à 19 heures au Centre Culturel Espace Salvart (salle des fêtes) d'ATTIGNAT.**

Tous les récipiendaires ont reçu une invitation.

Voir la liste des récompensés en page intérieure—rubrique « Commission des Récompenses ».

COMITE DE DIRECTION

Comité de Direction du 10 Octobre 2024

Présents : BENOIT Pierre, BESSET Grégory, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GALLICE Catherine, GILLY Stéphanie, JACUZZI Vincent, LAUPRETRE Vincent, MALIN Joël, MERIAUX Céline, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick, TEPPE Patrick, TOUZANI Hamid,

Assiste : TEPPE Esther (responsable administrative).

Excusés : BOSSET Régis, GUTIERREZ Raul, REYNAUD Lucas, VIOLLET Sonia, BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF).



Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 30 et, au nom du Comité de Direction, présente ses sincères condoléances :

- à M. Gérard BURGAT, adhérent à l'Amicale des Anciens, suite au décès de son épouse Renée.
- à la famille et au FC Serrières Villebois suite au décès de M. Henri DUCHANAUD, président de 1985 à 1992.

Approbation du compte rendu du comité de direction du 2 Septembre 2024

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Présentation de Damien DULAC, nouvel éducateur sportif

Damien DULAC est présenté aux membres.

Il a pris ses fonctions le 2 Septembre 2024. Son contrat prend fin le 31 Juillet 2025 avec éventuellement la proposition d'un CDI.

Il suivra une formation « Sport Santé Bien Être ».

Modifications du R.I. de la Commission de l'Arbitrage

Modification de l'article 58 : Candidature des observateurs

Ancien article	Nouvel article
Une liste d'anciens arbitres de District, de Ligue ou de la Fédération est établie chaque saison pour effectuer les missions d'observations et/ou de conseil d'arbitrage au niveau des compétitions départementales. Les critères de sélection de ces candidats sont les suivants : Avoir arbitré durant 10 saisons au moins (sauf arrêt pour contre-indication médicale) soit comme arbitre de la Fédération, soit comme arbitre de Ligue, soit comme arbitre de District catégorie D1 ou D2 (durant au moins 3 saisons) et ne pas avoir arrêté l'arbitrage depuis plus de 3 saisons.	Une liste d'anciens arbitres de District, de Ligue ou , de la Fédération ou d'arbitres encore en activité mais n'officiant plus dans les catégories qu'ils sont amenés à observer est établie chaque saison pour effectuer les missions d'observations et/ou de conseil d'arbitrage au niveau des compétitions départementales. [---]

<p>Avoir sa candidature acceptée par le Comité de Direction, sur proposition de la CDA. Un âge limite d'activité fixé à 75 ans, pour être observateur de District. Effectuer le questionnaire théorique annuel, au même titre que les arbitres en activité. Participer à la réunion de début de saison afin de connaître les nouvelles directives. L'observateur doit avoir arbitré au niveau qu'il observe pendant au moins 3 ans.</p>	
---	--

Avis favorable à l'unanimité du Comité de Direction.

Intégration de bénévoles

Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer à une commission à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle) fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation.

Les membres du comité de Direction valident l'intégration de ce nouvel observateur de la catégorie jeunes :

Christophe SABIN

Tuteur : BESSET Grégory

AG de début de saison du Vendredi 25 Octobre 2024

Elle aura lieu le vendredi soir 25 Octobre 2024 à 18 h 30 à la Salle des Fêtes de Viriat.

Le cahier d'AG sera envoyé aux clubs et à leur président le 11 Octobre 2024 et sera diffusé sur le site internet du District.

Seront invités : Bernard PERRET (maire de Viriat), Hélène CEDILEAU (vice-présidente du Conseil départemental de l'Ain), Franck RIGON (Président du CDOS AIN), Pascal PARENT (président LAuRAFoot), les 3 Présidents d'honneur du District, le président de l'UNAF, le président de l'Amicale des Educateurs, le président de l'Amicale des Anciens ainsi que la presse.

Les membres du Comité de Direction recevront en temps voulu les tâches attribuées à chacun.

Les vœux

COMMISSION TECHNIQUE

Application : saison 2025/2026

Avis du Comité de Direction : avis favorable à l'unanimité

Avec le soutien de la Commission Technique Elargie (composée de Présidents de club, dirigeants et éducateurs)

Constat

Le tableau ci-dessous présente les évolutions des effectifs par génération (génération née en XXXX)
les formes de championnats proposés par catégorie lors des saisons (Saison XXXX-XX)
et enfin la perte de licenciés lors du changement de catégorie (XX – XX – XX)

Génération	U14	U15	U16	U17	U18	U19	U20	Catégories
1992					458	415	356	Saison 2011-12 (U15-U17-U19)
1993				544	465	384	332	Saison 2012-13 (U15-U17-U19)
1994			504	503	411	410	320	Saison 2013-14 (U15-U17-U19)
1995		651	570	491	471	417	372	Saison 2014-15 (U15-U17-U19)
1996	667	623	488	496	427	389	347	Saison 2015-16 (U15-U17-U19)
1997	678	621	507	474	406	336	292	Saison 2016-17 (U15-U17-U19)
1998	624	595	475	515	415	363	325	Saison 2017-18 (U15-U17-U19)
1999	612	591	537	534	449	365	312	Saison 2018-19 (U15-U18)
2000	649	658	507	533	437	345	331	Saison 2019-20 Covid
2001	698	667	539	503	491	345	303	Saison 2020-21 Covid
2002	661	645	520	479	423	277	288	Saison 2021-22 (U15-U18)
2003	701	678	492	468	428	297	293	Saison 2022-23 (U15-U18)
2004	745	665	490	443	468	303	306	Saison 2023-24 (U15-U18)
2005	740	621	442	482	475	340		
2006	745	662	550	536	574			
2007	683	702	568	552				
2008	732	755	640					
2009	810	821						
2010	896							

Ces chiffres bruts prennent en compte les renouvellements de licence + les nouvelles licences.

Perte > 25% sur la génération lors du changement de catégorie.

Perte comprise entre 15 et 25% sur la génération lors du changement de catégorie.

Perte < à 15% sur la génération lors du changement de catégorie.

Vœu

Afin de freiner la perte de licenciés après la catégorie U18 et la catégorie U15,
la commission technique souhaite mettre en place à partir de la saison 2025-26 un championnat U15
(avec les catégories U14 et U15), un championnat U17 (avec les catégories U16 et U17) et un
championnat U20 (avec les catégories U18, U19 et U20)

De plus, cela donnerait une plus grande cohérence par rapport aux accès aux championnats régionaux.

Les U15 D1 accèderaient au championnat U15R2 et U16R2

Les U17 D1 accèderaient au championnat U17R2

Les U20 D1 accèderaient au championnat U20R2 (sans barrage)

Cela favoriserait également la mise en place d'un projet sur l'ensemble des catégories du club, tout en laissant la possibilité à une très bonne génération de participer régulièrement aux championnats régionaux à la suite de son accession.

	U14	U15	U16	U17	U18	U19	U20
2024-25		D1					
2025-26			R2				
2026-27				D1			
2027-28					R2		
2028-29						D1	
2029-30							R2

Pour finir, cela permettrait de laisser du temps à des jeunes U19, U20 de s'adapter au *monde senior*.

En s'appuyant sur les chiffres de cette saison, et sur les clubs ayant une équipe U20, vous trouverez ci-dessous les besoins moyens pour constituer une équipe :

	U14	U15	U16	U17	U18	U19	U20	Catégories
2023-24	896	817	637	545	572	333	297	U15-U18
Nbre équipes	89 équipes		77 équipes					
Nbre joueurs/génération	10,06	9,17	8,27	7,07	7,42			
Nbre moyen de joueurs/équipe	19,23		22,76					
2024-25	896	817	637	545	572	333	297	U15-U17-U20
Nbre équipes	89 équipes		54 équipes		48 équipes			
Nbre joueurs/génération	10,06	9,17	11,79	10,09	11,91	6,93	6,18	
Nbre moyen de joueurs/équipe	19,23		21,88		25,02			

Nombre d'équipes par catégorie pour la saison 2023-24 :

District	Nbre de clubs	Nbre de licenciés	Nbre moyen de L / clubs	Nbre équipes U15	Nbre équipes U17	Nbre équipes U20	Ratio (U18+U19+U20) / Nbre d'équipes
01	89	21649	243	89	U18 : 76	Cible à 20	60
26/07	156	30890	198	125	85	24	65
38	180	35971	199	139	94	27	64
69	228	63219	277	239	173	82	36
73	61	13034	213	44	33	10	62
74	130	32621	250	139	83	26	54

Evolution du nombre d'équipes depuis la saison 2021-22 :

District	Saison 21-22		Saison 22-23		Saison 23-24		Saison 24-25	
	U20	Senior	U20	Senior	U20	Senior	U20	Senior
01	/	197	/	192	/	170	/	185
26/07	12	261	8	254	24	252	28	250
38	22	245	32	248	27	234	37	226
69	83	228	86	247	82	233	86	241
73	9	90	13	93	10	85	10	88
74	24	202	21	184	26	188	37	195

	Saison	U15	U16	U17	U18	U19	U20
Ain	2021-22	702	550	482	468	297	288
	2022-23	755	568	536	475	303	293
	2023-24	821	640	552	574	340	306
Drôme Ardèche	2021-22	992	711	677	718	516	445
	2022-23	1156	815	754	679	450	454
	2023-24	1231	957	880	633	517	463
Isère	2021-22	1208	898	857	703	524	535
	2022-23	1351	1052	886	728	504	482
	2023-24	1492	1088	958	720	553	498
Savoie	2021-22	401	308	282	243	216	166
	2022-23	431	374	360	213	169	181
	2023-24	530	394	397	290	193	162
Haute Savoie	2021-22	1042	914	799	620	452	410
	2022-23	1146	958	873	619	383	393
	2023-24	1315	1062	910	673	399	372

Perte > 25% sur la génération.

Perte comprise entre 15 et 25% sur la génération.

Perte < à 15% sur la génération.

COMMISSION DES REGLEMENTS

Application : immédiate dès cette saison 2024/2025

Avis du Comité de Direction : avis favorable à l'unanimité

Ancien texte	Nouveau texte
<p>Article 23 – Classements – Points Article 23.2 – Forfait 23.2.1) Pour tout forfait le jour de la rencontre, l'équipe recevante doit établir une feuille de match (FMI ou papier à transmettre par mail au district avant lundi midi).</p>	<p>Article 23 – Classements – Points Article 23.2 – Forfait 23.2.1) Pour tout forfait le jour de la rencontre, l'équipe recevante doit établir une feuille de match (FMI ou papier à transmettre par mail au district avant lundi midi).</p>

[...]	<p>23.2.1.1 – Une équipe déclarant forfait devra payer une amende au district. En cas de forfait d'une équipe pratiquant à 11 dans les trois dernières journées, cette amende sera doublée (sauf le dernier niveau de chaque catégorie, Seniors D5 2^{ème} niveau, foot réduit).</p> <p>[...]</p>
-------	--

JS BETTANT

Avis du Comité de Direction : avis défavorable à l'unanimité

Nous souhaiterions que les équipes seniors féminines puissent intégrer au moins une joueuse U16. Les clubs n'ayant pas de U15 garçons voient leurs U16F quitter le club ou même arrêter le foot car il y a trop peu de clubs comptant une catégorie U18 féminine dans le département. Certaines débutent le foot et ne se voient pas jouer dans un autre club et encore moins intégrer une équipe de U15 garçons.

AS MISERIEUX TREVoux

Avis du Comité de Direction : vœu non soumis au vote. Le Comité de Direction étudiera la faisabilité et mettra en place un groupe de travail.

L'AS MISERIEUX TREVoux souhaite émettre le vœu que le District rémunère directement les Arbitres, et que les clubs soient prélevés des frais d'arbitrage directement sur leur compte.

Présentation du bilan financier de la saison 2023/2024

Vincent LAUPRETRE présente le bilan financier 2023/2024.

Les membres du comité de direction approuvent ce bilan financier à l'unanimité.

Le compte de résultat faisant apparaître un bénéfice, les membres du Comité de Direction décident à l'unanimité d'affecter ce résultat à l'achat de tablettes.

Par conséquent, une tablette sera remise à chaque club lors de l'AG du 25/10/2024.

AG de la LAuRAFoot

Elle aura finalement lieu le Dimanche matin 27 Octobre 2024 à Tola Vologe.

AG électorale. Pascal PARENT est candidat à sa propre succession, pas de 2^{ème} liste.

Les membres du Comité de Direction étudient les différentes modifications qui seront présentées lors de celle-ci.

Du fait de l'indisponibilité de notre minibus, un véhicule sera loué afin de grouper les déplacements.

Soirée des récompenses

Elle aura lieu le Vendredi 8 Novembre 2024 à ATTIGNAT.

Les invitations sont en cours d'envoi.

La liste de tous les récipiendaires sera diffusée dans un prochain PV afin que les présidents de clubs en prennent connaissance.

Le traiteur, Restaurant O' TROLL, est réservé et le buffet établi.

La presse a été conviée.

Suite à la soirée de 2023 et le retour fait, le forfait « ménage » sera demandé à la mairie.

Retour sur la journée de rentrée des clubs de D4 et D5

Clubs D4 : 23 absents / 48

Clubs D5 : 24 absents / 51

Clubs satisfaits dans l'ensemble et souhaitent la reconduction de celle-ci la saison prochaine.

Projet de création, fusion, entente, groupement et arrêt des clubs pour la saison 2024/2025

INACTIVITES

BOURG FO : Seniors.

ENTENTES

Rappel de la décision du Comité de Direction du 29 Août 2022

Le Comité de Direction décide que les noms donnés par les clubs à leur(s) entente(s) devront obligatoirement être composés du nom du club responsable. Tout autre appellation sera refusée et modifiée en conséquence.

U18F

. Ain Sud et Le Mas Rillier (équipe 1)

Club responsable : Ain Sud

Nom de l'entente : Ent. Ain Sud Mas Rillier

U15F

. Ain Sud et Le Mas Rillier (équipe 1)

Club responsable : Ain Sud

Nom de l'entente : Ent. Ain Sud Mas Rillier

. Foot Trois Rivières, FC Reneins Vauxonne, Belleville Football Beaujolais et C Mont Brouilly (équipe 1)

Club responsable : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. F3R PFSB

SENIORS

. Feillens et Bâgé (seniors D5)

Club responsable : Feillens

Nom de l'entente : Ent. Bâgé Feillens

Infos du président

- Point licences : 19 064 à ce jour (19018 en 2023/2024). Stables au niveau Ligue.
- Réunion avec Jean Marie BRESSOUX à Montréal la Cluse pour l'organisation du Challenge U11.
- Jean Paul BACONNET et Colette GAILLARD seront honorés lors de la Soirée des Champions du CDOS 01 le 11 octobre 2024 à St Vulbas.
- Stéphanie GILLY représentera le District au Conseil de Ligue en tant que Membre Territoriale (1 membre par district).
- Les annuaires 2024/2025 ont été retournés à l'imprimeur pour réédition car il y a eu un problème d'impression. L'imprimeur s'est engagé à livrer 200 exemplaires au plus tôt afin qu'ils soient remis aux clubs lors de l'AG du 25/10/2024.
- Comme toutes les saisons, les arbitres ayant satisfait aux examens de 2023/2024 seront invités par le F.B.B.P. 01 le 1^{er} Novembre 2024, match FBBP 01 / Nîmes.

- Envoi du relevé n° 1 LAuRAFoot.

Assouplissement des sanctions en cas de retard de paiement).

Beaucoup de demandes de clubs pour étaler le paiement de ce relevé.

- F.I.A. : le coût d'inscription à une F.I.A. passe à 120 € (contre 90 € la saison dernière).

Il n'y aura pas de formation aux 1^{er} secours d'intégrées lors de ces formations cette saison.

- La FFF a rétrogradé les 2 équipes seniors du club de La Trinité pour fraude sur licence.

- Les clubs doivent obligatoirement conserver les certificats médicaux de leurs licenciés durant 3 ans.

- Remise du Label au F.B.B.P. 01 le 27 novembre 2024.

- Une équipe féminine représentera notre district lors d'un rassemblement qui aura lieu la 1^{ère} semaine des vacances scolaires à Tola Vologe.

- Une équipe masculine représentera notre district lors de la prochaine CID U15 à Vichy du 31/10/2024 au 3/11/2024.

Transport groupé avec le District de Haute Savoie Pays de Gex.

La LAuRAFoot prendra en charge les frais de transport et les frais de repas à hauteur de 15€ par joueurs.

Victor DESMARIS accompagnera notre délégation avec Alexis CURT.

- Mise en service de la nouvelle messagerie des clubs (n° affiliation@laurafoot.net) au 13/10/2024 car 73% des clubs ont migrés.

- Pôles Espoirs Féminins : ouverture pour les U13F et U14F (niveau collèges).

- Programmation de 3 réunions juridiques décentralisées. La 1^{ère} a été appréciée par les participants.

Colette GAILLARD participera à celle du 8/11/2024 et Céline MERIAUX a celle du 18/10/2024.

Tour des commissions

Commission Féminines (V. Jacuzzi)

Du fait du peu d'équipes de notre District inscrites en championnat U18F, nos équipes sont donc engagées avec le District de l'Isère (gestionnaire de la compétition) et une partie de la Savoie.

Communication (P. Benoît)

Il a assisté à l'AG du club de Bresse Handisport (ex Foot Fauteuil Pays de Bâgé).

Il assistera à l'AG de l'UGSEL.

Il demande si le District ne pourrait pas s'associer à l'opération « Octobre Rose ». L'idée est à retravailler pour l'année prochaine.

Foot Réduit (P. Teppe)

Trop de clubs ne saisissent pas les scores et ne scannent pas les feuilles de matchs malgré les rappels dans le PV chaque semaine.

Aucune amende n'est prévue à ce jour mais la Commission fera une proposition pour la saison prochaine.

Délégués (P. Pitard)

Toujours en manque de délégués.

Un nouveau délégué ne donne pas suite à sa candidature.

Félicitations à Jean Claude MARTIN qui devient délégué fédéral.

Commission Technique (J.M. Bressoux)

Il est demandé à tous les clubs d'identifier via Footclubs leurs responsables de catégorie (coordonnées).

Le Comité de Direction accepte que les 2 C.T.D. soient équipés d'un survêtement à l'effigie du District.

Commission de l'Arbitrage (G. Besset)

L'application du barème de neutralité est très difficile à faire appliquer.

Il rappelle qu'avant toute chose que l'application de la Loi 4 est prioritaire à savoir :

L'équipement obligatoire de tout joueur comprend chacun des équipements suivants :

- un maillot avec des manches ;
- un short ;
- des chaussettes – tout ruban adhésif ou matériau appliqué ou porté à l'extérieur doit être de la même couleur que la partie de la chaussette sur laquelle il est appliqué ou qu'il couvre ;
- des protège-tibias – ils doivent être en matière adéquate et d'une taille appropriée pour offrir un degré de protection raisonnable et doivent être recouverts par les chaussettes. Il incombe aux joueurs de porter des protège-tibias adéquats et d'une taille appropriée ;
- des chaussures.

Le capitaine de l'équipe doit porter le brassard fourni ou autorisé par l'organisateur de la compétition concernée ou un brassard d'une seule couleur sur lequel pourra figurer le mot « capitaine », une traduction de ce mot ou encore la lettre « C » ; ces inscriptions devront être d'une seule couleur (voir également la section « Modifications générales »).

Un joueur ayant perdu accidentellement une chaussure ou un protège-tibia doit les remplacer le plus vite possible et au plus tard lors du prochain arrêt de jeu ; si, avant de le faire, le joueur joue le ballon et/ou marque un but, le but est accordé.

Le Comité de Direction décide que le règlement doit être appliqué et qu'aucune tolérance n'est acceptée.

Afin de faciliter la mise en place de ce règlement, ne pourrait-on pas mettre en place un « référent laïcité » par club ?

[Date de la prochaine réunion](#)

Le Jeudi 7 Novembre 2024 à 18 H 30

Joël MALIN clôture la réunion à 22 H 05.

TRESORERIE

Clubs absents à l'AG du District du Vendredi 25 Octobre 2024
à Viriat

Les clubs ci-dessous sont amendés selon les tarifs en vigueur :

- Ambronay (526649) : 66 €
- Bellignat (564999) : 66 €
- Bourg Sud (539571) : 100 €
- Chazey Bons (519781) : 66 €
- Chevroux (528069) : 66 €
- Colomieu (531222) : 66 €
- Dortan (525314) : 66 €
- Haut Revermont (547569) : 66 €
- Jassans Frans (582242) : 100 €
- Mille Etangs (581373) : 66 €
- Montluel (560321) : 66 €
- Peyrieu Brens (536387) : 0 €
- Plastics Vallée (547044) : 100 €
- St Etienne sur Chalaronne (537224) : 66 €
- St Marcel (547503) : 0 €
- Valserhône Foot (590301) : 100 €

Clubs représentés par un autre club :

- Anglefort (526650) représenté par le FC Artemare : 33 €
- Veyziat (520832) représenté par Oyonnax ATT : 66 €

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 29 Octobre 2024

Présents : Grégory BESSET, Hamid TOUZANI, Christophe SABIN, Sylvain FEYEUX, Baptiste PIQUET,

En visio : Jean Noel TARTARIN, Olivier GUICHERD, Céline MEILHEURAT, Guillaume STRIPPOLI

Excusés : Antony STADELMANN, Anthony TARTARIN, Tarik TEKBIKAK

⚠ La FFF rappelle son plan de lutte contre le racisme et toute forme de discrimination à tous les arbitres ainsi que le protocole à suivre dans ce genre de situation : étape 1 interrompre le match, étape 2 arrêter temporairement le match, étape 3 arrêter définitivement le match, si l'arbitre constate que les incidents ne cessent pas.

📄 De la même manière, la CDA rappelle à l'ensemble de ses arbitres que des faits d'envahissement de terrain ou de propos injurieux envers un officiel amènent obligatoirement à un rapport, voire à l'arrêt du match en fonction de la gravité des faits.

👏 Suite à la FIA organisée les 19, 20 et 26 octobre, la CDA tient à féliciter les 21 nouveaux stagiaires arbitres qui ont réussi l'examen et les encouragent dans leurs nouvelles fonctions.

🚫 Encore une fois ce week-end la commission de discipline a été saisie pour un port de collant et de genouillère. La CDA invite ses arbitres à la vigilance et à respecter le protocole présenté en début de saison lors de chaque rencontre.

A partir de cette saison une formation aux premiers secours est obligatoire pour tous les arbitres, celle-ci sera organisée lors des formations de mi saison, nous invitons les arbitres qui auraient déjà passé une telle formation à fournir une attestation à la CDA.

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Rion Valentin concernant une explication sur un rapport non fait pour un carton rouge, réponse faite,
- Chometton Mickael annonçant son indisponibilité médicale du 23/10 au 29/10/2024,
- Landais Yann concernant les formations de mi saison en janvier 2025, réponse faite,
- Berriss Nour-éddine concernant la prise en charge d'un nouvel arbitre,
- Sternon Sébastien concernant la prise en charge d'un nouvel arbitre,
- Nouri François concernant les faits de match ANGLEFORT - FCT VIRIEU,
- Ghellab Tarik concernant un rapport d'observation manquant, votre rapport sera envoyé prochainement,
- Larabi Mohamed concernant des incidents sur le match ASPO/OSR
- Larabi Mohamed concernant ses disponibilités,
- Cognard Romain faisant une demande pour devenir arbitre assistant spécifique, réponse sera faite,
- Peyrat Rodolphe concernant une désignation en R2, après investigation il s'agit d'une erreur de la Ligue en raison d'une homonymie
- Bellon Emilien rapport sur les circonstances de la blessure d'un joueur lors du match FOISSIAT/ATTIGNAT
- Sabin Christophe, rapport concernant des incidents sur le match BAGÊ/ESR
- Ferreira da Mota Jimmy, rapport concernant des incidents sur le match BOURG SUD/BRESSE NORD

- La CDA a reçu en visio mardi 29 octobre Lucas Calard (accompagné de son président) en audition pour faire le point avec lui sur ses débuts dans l'arbitrage et son statut d'arbitre stagiaire

Courriers club :

- AS DORTAN LAVANCIA demande un arbitre officiel pour le match N°29512280 Bourg Sud 4 / AS Dortan Lavancia du samedi 09/11/2024,
- DORTAN LAVANCIA courrier pour féliciter Mr Garcia Christopher suite à son arbitrage,
- FCT VIRIEU concernant des faits survenus lors du match ANGLEFORT - FCT VIRIEU, courrier transmis à la commission compétente,
- ANGLEFORT des faits survenus lors du match ANGLEFORT - FCT VIRIEU, courrier transmis à la commission compétente,
- FC BRESSANS demandant la récusation d'un arbitre : La CDA rappelle que les récusations ne peuvent être prise en considération qu'avant le début du championnat,
- CURTAFOND CONFRANÇON concernant une demande de modification de désignation suite à un incident avec un arbitre,
- CURTAFOND CONFRANÇON courrier pour féliciter M. Cellier Devaux Alexandre pour la qualité de son arbitrage
- CHATILLON LA PALUD courrier concernant des évènements survenus sur le match ARTEMARE/CHATILLON LA PALUD
- BRESSE NORD, rapport sur des incidents sur le match BOURG SUD/BRESSE NORD

Divers :

- Courrier de la LAuRAFoot demandant la mise à jour de la catégorie d'appartenance de M Chiron Mathéo, réponse faite,
- La CDA rappelle aux arbitres qu'à partir du week end du 2/3 novembre le district applique les horaires d'hiver pour les coups d'envoi : pensez bien à vérifier vos désignations !
- Baptiste Piquet représentera la CDA lors de la journée des CDA de la LAURAFoot à Tola Vologe le 23 novembre
- Dans le but de l'amélioration de l'arbitrage dans notre district, le week end du 16/17 novembre sera consacré à l'observation des arbitres D4 ayant réussi leurs tests physiques : merci d'avance aux observateurs (et en particulier nos arbitres de Ligue) pour leur disponibilité et leur aide sur ces journées
- La CDA sera présente au stade Verchère vendredi 1^{er} novembre pour célébrer et récompenser les nouveaux arbitres ayant réussi leur examen en 2023-2024, ceux-ci seront reçus et présentés lors du match FBBP 01/Nîmes

Prochaine réunion mardi 4 novembre à 18h au district.

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEU

FORMATION INITIALE ARBITRAGE

La Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations initiales en arbitrage sur la saison 2024-2025

La seconde formation aura lieu au District de l'Ain de Football : (participation aux 3 jours de Formation obligatoire)

- Samedi 04 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)
- Dimanche 05 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)
- Samedi 11 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)

Lien inscription : [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](https://www.fff.fr)

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Une formation de mi-saison (courant décembre) aura lieu sur les installations du club de Ambérieu FC. La date restant à définir et sera communiquée par la suite aux clubs.

COMMISSION FEMININE

Plateau féminin U9F-U11F-U15F

Ce samedi sera organisé le premier plateau féminin de la saison sur les installations du club de **l'ESB MARBOZ** (stade Fernand PIGUET – Avenue des sports, 01851 MARBOZ).

Organisation du plateau

- De 9h30 à 11h : Plateaux pour les U9F (Rendez-vous sur place à 9h00 précises)
- De 11h à 13h : Plateaux pour les U11F (Rendez-vous sur place à 10h15 précises)
- De 13h à 15h : Critérium pour les U15F (Rendez-vous sur place à 12h15 précises)

Les équipes participantes :

<u>U9F</u>	<u>U11F</u>	<u>U15F</u>
AS MONTREAL LA CLUSE	AS MONTREAL LA CLUSE	FC DOMBES BRESSE
FC DOMBES BRESSE	ESB MARBOZ	ESSOR BRESSE SAONE
OLYMPIQUE BUYATIN	BRESSE FOOT 01	VALSERHONE FOOT
FBBP 01	FBBP 01	AS ATTIGNAT
ST MARTIN MAILLAT 1	ENT. AIN SUD – LE MAS RILLIER	BRESSE FOOT 01
ST MARTIN MAILLAT 2	FC VEYLE SAONE	FOOT TROIS RIVIERES
ESSOR BRESSE SAONE		FBBP 01
SC MILLE ETANGS 1		AS MISERIEUX TREVoux
SC MILLE ETANGS 2		ENT. AIN SUD – LE MAS RILLIER 1
ENT. AIN SUD – LE MAS RILLIER		ENT. AIN SUD – LE MAS RILLIER 2
CS VIRIAT		ESVS THOISSEY
ES REVERMontoise		

Interdistricts U18F

Le championnat interdistricts U18F étant géré administrativement par le District de l'Isère, merci d'adresser l'ensemble de vos desideratas/remarques/... à l'adresse suivante : district@isere.fff.fr

Le Président de la Commission.
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES RECOMPENSES

SOIREE DES RECOMPENSES 2024

A l'attention des clubs

Vous trouverez ci-dessous les récipiendaires qui seront récompensés lors de la soirée des récompenses qui aura lieu le **Vendredi 8 Novembre 2024 à 19 heures au Centre Culturel Espace Salvert (salle des fêtes) d'ATTIGNAT.**

Chaque récipiendaire a été invité(e) par courrier.

Attention, toute absence non excusée entrainera l'annulation de la récompense.

Bénévoles du mois

Septembre : Gilles DURTREVE (Misérieux Trévoux)
Octobre : Christophe MERCADO (O. Sud Revermont 01)
Novembre : Valérie NICOLAS (Ambronay)
Décembre : Nadine BANT (Foot 3 Rivières)
Février : Emmanuelle GIROD (Veyziat)
Mars : Marie Chantal RODET (Bresse Nord)
Avril : Jonathan ROGNARD (Dombes Bresse)
Mai : Florian DE REYDET (Portes de l'Ain)
Juin : Céline PARIS (Cormoz St Nizier)



Arbitres Majors

D1 : TOUZANI Hamid (Feillens)
D2 : BOLAT Murat (Bourg FO)
D3 : LANDAIS Yann (Centre Dombes Foot)
D4 : CELLIER DEVAUX Alexandre (Dombes Bresse)
AAD1 : BERRISS Nour Eddine (Marboz)
AAD2 : HOANG The Cuong (F.B.B.P. 01)

Fiches prévention éducateurs

Catégorie U18F

CASTANHEIROS Cameron (Bresse Foot 01 1)
DECHAUD Morgan (Essor Bresse Saône 1)
TISSAY Régis (FC La Rochette 1)

Catégorie U18G

BOZONNET Thibaut (Attignat 1)
DELVALLE Frédéric (Bresse Foot 01 1)
MATHY Ronald (Bresse Nord 1)
BOULON Jérémy (Dombes Bresse 1)
CANARD Maxence (Dombes Bresse 2)
LE DIGABEL Sévan (FC Bressans 1)

Catégorie U15G

VILLAFRANCA Lucas (FC Bressans 1)
DEBOST Frédéric (Bresse Nord 1)
GIROD Axel (CO Plateau 1)
PIN Charlotte (Ent. 3 RIV/FAREINS 2)
DECHAUD Morgan (Essor Bresse Saône 2)
GAUTHIER Léa (Essor Bresse Saône 1)
OBER Jan (FC Bressans 2)
VIVES Frédéric (FC Mas Rillier 1)
RABUEL Bastien (Veyle Saône 1)

Catégorie Seniors Féminines à 11

CONTET Emmanuel (Essor Bresse Saône 1)
TELLIER Florent (Bresse Nord 1)
CHAGNARD Aurélie (Hautecourt 1)

Catégorie D3

DOUKOURE Ibrahima (FC Bressans 2)
DENOYER Emmanuel (Lagnieu 2)
SPADINY Jean Louis (FC Le Mas Rillier 1)
FLOTTET Valentin (Plaine Revermont Foot 2)
MENSAH Ayité (St Martin MCV 1)

Catégorie D4

LAGNEAU Mickaël (Ambronay 1)
DOYEN Mickaël (Attignat 2)
RAZUREL Anthony (FC Bressans 3)
GIROD Sylvain (CO Plateau 1)
CHASSIBOUD Johan (Cormoranche 1)
DE OLIVEIRA Manuel (Fareins Saône Vallée 2)
DESBROSSES Christopher (Manziat 2)
SANCHES Claude (Izernore Nurieux 2)

Journée sans carton

Rives de l'Ain : D1
Valserhône : D1
Marboz : D1
Côtière Luenaz : D2 poule A
Feillens : D2 poule A
Veyle Saône : D2 poule B
Izernore Nurieux : D2 poule B
Curtafond Confrançon : D2 poule B
St Martin du Mont : D3 poule B
Misérieux Trévoux : D3 poule B
St Maurice de Gourdans : D3 poule B
Chevroux : D3 poule B
Plaine Tonique : D3 poule B
Bâgé : D3 poule B
Bresse Foot 01 : D3 poule C
Châtillon la Palud : D3 poule C

FC Bressans : D3 poule C
Oyonnax ASP : D3 poule C
Plaine de l'Ain : D3 poule C
Arbent Marchon : D4 poule A
Injoux Génissiat : D4 poule A
FC Bressans : D4 poule A
Bourg Sud : D4 poule A
Rives de l'Ain : D4 poule A
Ambronay : D4 poule A
Artemare : D4 poule B
Chazey Bons : D4 poule B
Anglefort : D4 poule B
Belley CS : D4 poule B
Portes de l'Ain : D4 poule C
St Etienne sur Chalaronne : D4 poule C
Fareins Saône Vallée : D4 poule C
Grièges PV : D4 poule D
Cormoranche : D4 poule D
Côtière MV : U18 D1 poule A
Ain Sud : U18 D1 poule A
Viriat : U15 D1 poule A
Bourg Sud : U15 D1 poule A
Lagnieu : U15 D1 poule A
Misérieux Trévoux : Féminines D1
Thoissey : Féminines D1
Ain Sud : U18 Féminines poule A
Bresse Foot 01 : U18 Féminines poule A

Challenge du Fair Play

Seniors D1

Rives de l'Ain
Marboz

Seniors D2

Côtière Luenaz FC
Feillens
Attignat
St Denis les Bourg

Seniors D3

St Martin MCV
Bresse Foot 01
Veyle Saône
Foissiat Etrez
Plaine Revermont Foot
Marboz
Bressans FC

Seniors D4

Bressans FC
Anglefort
St Martin du Mont
O. Sud Revermont 01
Bresse Nord
Arbent Marchon

Seniors Féminines à 11

Misérieux Trévoux
Côtière Est Lyonnais

U18 D1

Ain Sud
Lagnieu

U15 D1

Viriat
Essor Bresse Saône

Challenge de la Sportivité

Seniors D1

St Martin du Mont 1
Guéreins 1
Jassans Frans 1

Seniors D2 poule A

Serrières Villebois 1
Montréal 2
Feillens 3

Seniors D2 poule B

Marboz 3
St Denis les Bourg 1
Dombes Bresse 2

Seniors D3 poule A

Marboz 4
Le Mas Rillier 1
Viriat 3

Seniors D3 poule B

St Martin du Mont 2
Plaine Tonique 2
Foissiat Etrez 2

Seniors D3 poule C

Veyle Saône 3
Bressans FC 2
Lagnieu 2

Seniors D4 poule A

St Martin du Mont 3
Rives de l'Ain 2
Bressans FC 3

Seniors D4 poule B

Lagnieu 3
CO Plateau 1
Anglefort 1

Seniors D4 poule C

Chaneins 1
Fareins Saône Vallée 2
Veyle Vieux Jonc 1

Seniors D4 poule D

Cormoranche 1
Replonges 2
Plaine Tonique 3

Seniors D5 poule A

Viriat 4

Seniors D5 poule C

Guéreins 3

Seniors D5 poule D

Vaux en Bugey 2

Séniors Féminines poule A

Bresse Foot 01 1
Oyonnax PVFC 1

U18 D1 poule A

Ain Sud 1
Marboz 1

U15 D1 poule A

Viriat 1
Sud Revermont 01

Les Médillés

Médailles FFF

ARGENT

MALIN Joël (membre comité direction)
GUY Jean François (FC Priay)
BERNARD Alain (FC Dombes Bresse, membre comité direction)
RODET Jean Pierre (F.Bourg en Bresse Péronnas)
PARRASSIN Michel (FC Côtière Luenaz)

VERMEIL

BAILLET Georges (membre commission)

Médailles de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

OR

NEVORET Christian (ESB Marboz)

VERMEIL

JANICHON Bernard (FC Dombes Bresse)

N'GUYEN BUTTIN Tra (arbitre)

REVOL BOZONNET Aurélie (AS Attignat)

SANGOY Roger (Bresse Foot 01)

ARGENT

POYET Annick (Bresse Foot 01)

RAMA REGUEIRO Herminio (Valserhône – observateur arbitre)

ANGELOT Gilbert (FC St Denis Ambutrix Château Gaillard)

BERGER Patrick (CS Viriat)

BURTIN Jean Claude (OSD St Denis les Bourg)

COCHET Ludovic (arbitre)

CURTET Christian (O. Sud Revermont)

LEMONON Jean Loup (Ain Sud)

PEYROT Jean Marc (F. Bourg en Bresse Péronnas 01)

Médailles du District de l'Ain

OR

BEDJA Madjid (arbitre Oyonnax ASP)

JACQUEMOUD Christophe (Mille Etangs)

VERMEIL

BERNIN Pascal (Côtière MV)

BLANC Denis (Dombes Bresse + arbitre)

BOURILLON Christophe (Dortan Lavancia)

CONTET Jacques (Comité de Direction District)

GRANGEON Laurence (Bord de Veyle)

NONYNCKX Rudy (arbitre GFA RUMILLY VALLIERES)

SALLET Georges (Montréal)

ARGENT

SUARD Joëlle (Feillens)

PAGNON Julien (Feillens)

PRABEL Cédric (Cormoz St Nizier)

RAI Jilali (Cormoz St Nizier)

SCALMANA Dominique (Culoz Grand Colombier)

FALEGUERHO Jean Louis (Vaux en Bugey)

VARREL Daniel (Vaux en Bugey)

FONTAINE Olivier (Bresse Foot 01)

TERRIER Christophe (Bresse Foot 01)

PORTEJOIE Christophe (Veyle Vieux Jonc)

LAUPRETRE Vincent (O. Sud Revermont 01)
GARCIA Anne Marie (O. Sud Revermont 01)
MOLLAY Jonathan (Attignat)
COMTET Florent (Attignat)
DEGLETAGNE Pascale (Dombes Bresse)
GONNU Philippe (Dombes Bresse)
DE SOUSA CAMPOS José (Bâgé)
MARSAUX Gabrielle (Izernore Nurieux Volognat)
BERGER Philippe (Izernore Nurieux Volognat)
CHENAVAZ Vincent (Ambronay)
FERRAND Johan (Priay)
BANT Claude (Foot 3 Rivières)
BANT Nadine (Foot 3 Rivières)
DEVEYLE Alain (Replonges)
PACCAUD Olivier (Replonges)
RETY David (Replonges)
VENIER Dominique (Essor Bresse Saône)
VAUCHER Franck (O. Rives de l'Ain)
GILLY Stéphanie (O. Rives de l'Ain)

Champions

D1 : St Martin du Mont 1
D2 poule A : Attignat 1
D2 poule B : Dombes Bresse 2
D3 poule A : Bord de Veyle 1
D3 poule B : Plaine Tonique 2
D3 poule C : Plaine de l'Ain 1
D4 poule A : A.C.C.F.T. Bourg 1
D4 poule B : CO Plateau 1
D4 poule C : Montluel 1
D4 poule D : Cormoranche 1
D5 Niv.1 poule A : Montréal 3
D5 Niv.1 poule B : Plastic Vallée 3
D5 Niv.1 poule C : St Denis les Bourg 2
D5 Niv.1 poule D : Ain Sud 3
Seniors F. à 11 D1 : Plastic Vallée 1
Seniors F. à 11 D2 : Attignat 1
Seniors F. à 8 Niv.1 poule A : Ambronay St Jean le Vx 1
Seniors F. à 8 Niv.2 poule B : Dortan Lavancia 1
U18 F : Misérioux Trévoux 1
U15 F. : Côtière Est Lyonnais 1
U18 D1 poule A : Ain Sud 1
U18 D2 poule B : Valserhône Foot 1
U18 D2 poule C : Bourg Sud 1
U18 D3 poule D : A.C.C.F.T. Bourg 1
U18 D3 poule E : Foot Trois Rivières 1
U18 D3 poule F : Ain Sud 2
U18 D3 poule G : C.S. Lagnieu 2
U18 D4 poule H : Côtière MV 2
U18 D4 poule I : Le Mas Rillier 2

U18 D4 poule J : Fareins Saône Vallée 1
U18 D4 poule K : Bresse Tonic Foot 2
U18 D4 poule L : Marboz 2
U18 D4 poule M : Montréal 2
U15 D1 poule A : Essor Bresse Saône 1
U15 D2 poule B : Thoissey 1
U15 D2 poule C : Bresse Tonic Foot 1
U15 D3 poule D : Valserhône Foot 2
U15 D3 poule E : Côtière Luénaz 1
U15 D3 poule F : Centre Dombes Foot 1
U15 D3 poule G : Dombes Bresse 1
U15 D3 poule H : Marboz 1
U15 D4 poule I : Valserhône Foot 3
U15 D4 poule J : Ent. Priay - Chatillon La Palud Fc 1
U15 D4 poule K : Plaine de l'Ain 1
U15 D4 poule L : Ent. Foot 3 Rivières - Fareins Saône Vallée 1
U15 D4 poule M : Ent. Foot 3 Rivières - Fareins Saône Vallée 2
U15 D4 poule N : Veyle Saône 2
U15 D4 poule O : St Denis les Bourg 2

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

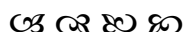
Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 22/10/2024

Présents : MM. DELIANCE, VERNAY, GAUTHERON, BOURDON, GUTIERREZ



Courriers :

- De l'AS Guéreins Genouilleux pour projet de création d'équipe U18.
- De la LAuRAFoot concernant la validité d'une licence d'un joueur de Jassans – Frans.
- De M. HAMZA Belhassen, joueur de Chazey Bons. Réponse Faite.

Dossier n° 39

Match n° 28689027 : Thoissey 2 / Jassans Frans 2 – SENIORS D4 poule C – du 13/10/2024

Suite à la réserve technique posée par le club de Jassans Frans.

Le club de Jassans Frans est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier n° 40

Match n° 28920679 : FC Priay 1 / Portes de l'Ain 1 – SENIORS D3 poule A – du 06/10/2024

Suite à la réserve technique posée par le club du FC Priay.

Le club du FC Priay est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier n° 41

Match n° 29514666 : FC Plaine Tonique 4 / Chevroux 2 – SENIORS D5 poule E – du 26/10/2024

Courrier du club du FC Plaine Tonique annonçant le forfait de Chevroux : 1^{er} forfait.

- Chevroux 2 : 0 but / -1 point
- FC Plaine Tonique 4 : 3 buts / 3 points

Le club de Chevroux est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 42

Match n° 29512163 : Injoux Genissiat 1 / AS Hautecourt Romaneche 3 – SENIORS D5 poule A – du 27/10/2024

Courrier du club de Hautecourt Romaneche annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- As Hautecourt Romaneche 3 : 0 but / -1 point
- Injoux Genissiat 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Hautecourt Romaneche est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 43

Match n° 29321372 : F.B.B.P 01 1 / CS Viriat 1 – U18 D2 poule A– du 12/10/2024

Lors du contrôle de licences, il apparaît que l'arbitre assistant M. ALAIN Ludovic ne possède pas de licence officielle.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles, organisées par le District, tout dirigeant, arbitres etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des règlements de la F.F.F et rappelé toutes les semaines dans le PV du District.

La Commission sanctionne le club du CS Viriat d'une amende de 55 €uros pour participation d'un ou des officiels non licencié(s) à une rencontre.

Dossier n° 44

Match n° 29321372 : F.B.B.P 01 1 / CS Viriat 1 – U18 D2 poule A– du 12/10/2024

Lors du contrôle de licences, il apparaît que l'arbitre assistant M. PERICHON Jean François ne possède pas de licence officielle.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles, organisées par le District, tout dirigeant, arbitres etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des règlements de la F.F.F et rappelé toutes les semaines dans le PV du District.

La Commission sanctionne le club du F.B.B.P 01 d'une amende de 55 €uros pour participation d'un ou des officiels non licencié(s) à une rencontre.

Dossier n° 45

Evocation par la Commission des Règlements pour participation d'un joueur non-licencié au sein du club de Jassans – Frans.

Courrier adressé au club de Jassans – Frans pour explication.

Dossier n° 46

Match n° 28689029 : St Etienne sur Chalaronne 1 / Mille Etangs 1 – D4 poule C – du 20/10/2024

Réserve d'avant match du club de Mille Etangs concernant la participation de joueurs avec « cachet mutation ». Réserve recevable.

Après vérification, les joueurs DESCOTES Mickael licence n° 2544203956 et PACHECO FERNANDES Nickola licence n° 2544475424 possèdent bien un « cachet mutation ».

Après vérification, le club de St Etienne sur Chalaronne est en infraction au Statut de l'Arbitrage et par conséquent à droit à zéro joueurs mutés.

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de St Etienne sur Chalaronne.

- St Etienne sur Chalaronne 1 : 0 but / 0 point
- Mille Etangs 1 : 0 but / 3 points

Le club de St Etienne sur Chalaronne est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion du mardi 29 Octobre 2024

Pour les modifications de rencontres vous devez utiliser « Footclubs » ou le document « modification d'une rencontre » en ligne sur le site du district, ces documents doivent parvenir le lundi qui précède la rencontre, la commission sportive se réunissant le mardi.

Courriers Clubs :

Nantua Us : arrêté municipal ville de NANTUA terrain honneur de football du **9 octobre et jusqu'à ----- nouvel ordre (nous faire parvenir la date de reprise).**

Montluel Fc : arrêté municipal commune de MONTLUEL **pour les 26 et 27 octobre 2024.**

Thoissey Esvs : demande de modification horaire rencontre D3 poule C du 9 novembre.

Marboz Esb : valide la demande de modification rencontre D3 poule C du 9 novembre à **19h00.**

Chaveyriat As : rencontre D5 poule D 10 novembre à **12h30** (dde Footclub homologuée, D4 à 14h30).

Valserhône Foot : rencontre D1 contre Ol. Rives de l'Ain 1 **le dimanche 10 novembre à 14h30** homologuée.

Valserhône Foot : rencontre D1 contre Feillens Us 2 **le dimanche 1 décembre à 14h30** homologuée.

Les 2 et 3 novembre journée de récupération rencontres en retard :

D1 : Valserhône Foot 1 – Oyonnax Att. 1 report J3 samedi 18h00.

D1 : Dombes Bresse Fc 2 – Ol. Rives de l'Ain 1 report J5 dimanche 15h00.

D2 poule A Culoz Grd Colombier Us 1 – Viriat Cs 2 report J3 samedi 18h00.

D2 poule B Guéreins Genouilleux As 1 – Centre Dombes Foot 1 report J3 dimanche 14h30.

D3 poule B Guéreins Genouilleux As 2 – Centre Dombes Foot 2 report J5 dimanche 12h30.

D4 poule B Belley Cs 3 – Plaine de l'Ain Us 2 report J6 dimanche 12h30.

D5 poule A : Nantua Us 2 – Hautecourt Romanèche As 3 report J4 dimanche 14h30 !

D5 poule B : Bas Bugey Rhône 1 – Chazey Bons As 1 report J2 dimanche 14h30.

Suite au tirage de la coupe de France – T7 le 30 octobre - la rencontre est reportée

Éric CANARD, Grégory BESSET, Jacques CONTET.

COMMISSION COUPES

Réunion du 29 Octobre 2024

Tour 2 des coupes ce Week End.

Coupe René TREMBLAY :

Plaine Tonique Fc: rencontre **Plaine Tonique Fc 4 - Chaveyriat As 1** le **samedi 2 novembre** à **20h00**.

Replonges Us : rencontre **Replonges Us 3 – St Martin du Mont Esr 3** le **samedi 2 novembre** à **18h30**.

Suite à l'inversion rencontre D1 le 3 novembre

Dombes Bresse Fc 4 – Ain Sud 3 est avancée à **12h30** stade de l'Europe à CHATILLON sur CHALARONNE.

Lagnieu Cs 3 – Anglefort As est avancée à **12h30** rencontre coupe E. FAIVRE à 14h30.

Vaux St Denis Ent. Du Bugey : rencontre au stade **A. BERTHIER** à **ST DENIS en BUGEY**.

Bresse Nord Fc : rencontre au stade municipal de **ST JEAN sur REYSSOUZE**.

Rencontres reportées :

- **OI. Buyatin 2 – Plaine de l'Ain Us 2** au 24 novembre.
- **Culoz Grd Colombier Us 2 – Belley Cs 3** au 15 décembre

Coupe Emile FAIVRE :

Marboz Esb: demande de modification rencontre du 3 novembre.

Attignat As : accord pour rencontre le samedi 2 novembre à 16h30.

Bresse Foot01 : rencontre Bresse Foot01 2 – Replonges Us 1 **stade de l'Arquebuse à PONT de VAUX** à **12H30**.

St Martin Mcv : demande d'inversion rencontre pour ménager le terrain suite à travaux.

Arbent Marchon Us : accord pour inversion rencontre au stade municipal d'**ARBENT** à **14h30**.

Plaine Revermont Foot : rencontre au complexe sportif de **Val Revermont (TREFFORT)**.

Rencontre reportée au 24 novembre :

- **Guéreins Genouilleux As 2 - Jassans Frans Foot 1**

Coupe Féminine Peggy PROVOST :

Engagements au 30 octobre :

Attignat As – Bresse Foot01 - Bettant Js – Bressans Fc – Essor Bresse Saône – Foot Trois Rivières – Mille Etangs Sc – Misérieux Trévoux As – Thoissey Esvs – Viriat Cs -

Éric CANARD, Grégory BESSET, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 29 octobre 2024

Courriers U18 :

Rencontres reprogrammées ce samedi 2 novembre :

- Valsershône F. 1 – Ol. Sud Revermont 01 1 (D2 poule A) J3
- Le Mas Rillier Sc 1 – Belley Cs 1 (D2 poule B) J3
- Belley Cs 2 – Côt. Meximieux Villieu 2 (D3 poule D) J3
- Serrières Villebois Fc 1 – Ent. Culoz Chautagne 1 (D3 poule D) J3
- Thoissey Esvs 1 – Bresse Tonic Foot 1 (D3 poule E) J3
- Ol. Rives de l'Ain 1 – Nantua Us (D4 poule F) J4
-

Courriers U15 :

Veyle Saône Fc : rencontre D4 poule L du 10 novembre au stade municipal de CORMORANCHE.

Attention pour modification date/horaire de rencontre utiliser footclubs ou le bordereau de « **modification d'une rencontre** » en ligne sur le site du district.

VETERANS

Réunion du 29 Octobre 2024

Coupe René MORANDAS

ST Denis Ambutrix Fc: terrain impraticable pour rencontre coupe MORANDAS

Rencontre **St Denis Ambutrix Fc - Côt. Meximieux Villieu** reprogrammée le **vendredi 15 novembre**.

COUPE René MORANDAS (vétérans)

Coupe se pratiquant par élimination directe avec le même règlement que les coupes FAIVRE et TREMBLAY excepté les tacles qui sont interdits, sanctionnés d'un pénalty dans la surface de réparation et d'un coup-franc direct en dehors.

Coupe ouverte aux équipes de joueurs titulaires d'une licence [libre vétérans](#).

SPORTIVE FEMININES

Réunion 29 Octobre 2024

Attention pour modification date/horaire de rencontre utiliser footclubs ou le bordereau de « **modification d'une rencontre** » en ligne sur le site du district

Courriers U15F :

Problème de programmation pour J4-5-10-11 en attente de résolution par service informatique de la Ligue.

Courriers S.F. à 8 :

Vous pouvez-engager des équipes pour la deuxième phase via Footclubs ou par courriel avant le 12 novembre.

- **Plastic Vallée Fc** 1 équipe à 8
- **Viriat Cs +** 1 équipe à 8
- **Valsenhône Foot** 1 équipe à 11 éventuellement.

Courriers S.F. à 11 :

Attignat As : rencontre D1 du samedi 2 novembre **au stade de L'Huppe à MONTREVEL.**

Bresse Foot01 : rencontre D2 du samedi 2 novembre **au complexe sportif de ST BENIGNE.**

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Rappel aux clubs

Les feuilles de matchs à imprimer sont sur le site du district dans foot réduit>>catégories U7, U9, U11. Pour les U13 utilisez la FMI.

Lorsque pour diverses raisons la FMI est inaccessible en U13, et dans tous les cas pour les catégories U11, U9 et U7, merci d'envoyer les feuilles de matchs sous scan et non sous forme de photo. Trop souvent illisible.

Lorsque vous envoyez des mails pour des changements d'horaires, rencontres inversées, changement de lieux etc..... Précisez la lettre de la poule et la catégorie.

Informations

Les documentations « J'accompagne et J'entraîne pour les catégories U7, U9, U11 , U13 sont en ligne sur le site du district.



Attention  Utilisation du FAL POUR LES U11, U9, U7.

A partir du samedi 9 novembre 2024

Pour la 2ème phase U11, U9 et U7, vous utilisez le FAL. Vous passez toujours par Footclub. Vous allez dans Foot Animation & Loisir . Une vidéo explicative sera envoyée à tous les clubs.

Ci-dessous vous pouvez déjà avoir un aperçu des démarches à suivre.

UTILISATION DU F.A.L / RENTRER LES RESULTATS ET FEUILLES DE MATCH

- Allez dans FOOCUBS
- MENU
- Epreuves
- Sélectionnez championnat/coupe
- Cliquez FOOT ANIMATION&LOISIR
- A gauche dans le ruban bleu cliquez sur **détail**
- EPREUVES sélectionnez la catégorie qui vous concerne
- EQUIPE choisissez une équipe (1, 2, 3 etc....)
- RENTREZ DATE le jour du match au dimanche soir
- DANS CALENDRIER PLATEAUX/CHALLENGES → cliquez sur la 
- ADMINISTRATIF
- EQUIPES cochez **Présent, Absent ou Absent Prévenu**
- DOCUMENTS A TRANSMETTRE cliquez sur  pour envoyer les feuilles de match
- COMMENTAIRE(S) facultatif
- VALIDER
- SPORTIF cliquez dessus
- MATCHS/SAISIR LES MATCHS ET SCORES DU CHALLENGE
- AJOUTEZ UN MATCH cliquez dessus et rentrez les rencontres et les scores (0/0 pour les U9 et U7)
- DEFI GLOBAL cochez le ou les vainqueurs du défi globale (facultatif)
- VALIDER

CONSULTER LES PLATEAUX ET LES SCORES SUR LE SITE DU DISTRICT

→ Allez sur le site du district

→ EPREUVES → FOOT ANIMATION & LOISIR

→ Sélectionnez une épreuve Foot Animation → validez

→ Club choisissez votre club pour trouver le ou les plateaux qui vous concerne

→ Résultats pour voir les scores (U11), choisissez le club qui organise le plateau

U13

Certaines poules étant incomplètes (exempt), les équipes exemptes peuvent se rencontrer en matchs amicaux (pas de FMI ou feuille de match).

ATTENTION ! QUAND VOUS SCANNEZ LES FEUILLES DE MATCHS : RENTREZ LES SCORES !!!!

Match reporté :

Journée du 21 septembre 2024 :

Poule k : Us Culoz 2 contre Bettant 2 est reprogrammé le samedi 2 novembre 2024

Clubs qualifiés pour le second tour du 7 décembre 2024 :

N° 1 à Hauteville : Montréal, CO Plateau

N° 2 à Viriat : Dortan, Viriat

N° 3 à Priay : Valserhône, Priay

N° 4 à Lagnieu : St Maurice de Gourdans, Lagnieu

N° 5 à St Vulbas : FBBP 01, CS Belley

N° 6 à Izernore : Portes de l'Ain, OSR 01

N° 7 à Chatillon la Palud : Ain Sud, Plaine Revermont Foot.

N° 8 à Ambérieu en Bugey : Veyle Saône, Ambérieu FC

N° 9 à Bressolles : Misérieux Trévoux, Bettant

N° 10 à Villars les Dombes : Centre Dombes, Mille Etangs

N° 11 à Niévroz : Fareins Trois Rivières, St Martin du Mont

N° 12 à Meximieux : Jassans Frans, Côtière MV

N° 13 à Châtillon sur Chalaronne : Dombes Bresse, Le Mas Rillier

N° 14 à St Denis les Bourg : FC Bressans, St Denis les Bourg

N° 15 à Hautecourt : Plastics Vallée, Hautecourt

N° 16 à St Cyr sur Menthon : Thoissey, Essor Bresse Saône

Rappel feuilles de matchs manquantes: (résultat rentré, mais il nous manque les feuilles de matchs)

Journée du 14 Septembre 2024 :

Poule H : Jassans Frans 3

Poule N : Jassans Frans 4

Poule P : FC Veyle Saône 6

Bord de Veyle 2

Journées du 5 Octobre 2024 :

Poule P : Bresse Tonique Foot 4

Journées du 12 Octobre 2024 :

Poule H : FC Bressans 3

U11

Le calendrier U11 de la 2^{ème} phase est en ligne dans pratiques>>foot réduit>>calendrier U11 et dans épreuves>>foot Animation &Loisir. **Des modifications ont été apportées (en rouge)**. Vérifiez bien les plateaux qui vous concerne.

Les engagements et changements de niveaux sont clos. Attention utilisation du FAL pour la 2^{ème} phase.

Rappel pour les feuilles de matchs :

Remplissez correctement les feuilles de matchs en mettant bien la lettre de la poule, score et la date.

U9

Après chaque plateau, pensez à scanner vos feuilles de matchs (date et lettre de la poule).

Le calendrier de la 2^{ème} phase est en ligne dans pratiques>>foot réduit>>calendrier et dans épreuves>>foot Animation &Loisir. **Des modifications ont été apportées (en rouge)**. Vérifiez bien les plateaux qui vous concerne.

Les engagements et changements de niveaux sont clos. Attention utilisation du FAL pour la 2^{ème} phase.

U7

Après chaque plateau, pensez à scanner vos feuilles de matchs (date et lettre de la poule).

Attention utilisation du FAL pour la 2^{ème} phase.

Message aux référents des plateaux : 2^{ème} phase

« URGENT » Pensez à nous renvoyer rapidement les calendriers des plateaux (dates et lieux) à footanimation@ain.fff.fr et distrit@ain.fff.fr .

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Demande de la part de la commune de Colomieu pour le passage en éclairage LEDS pour son terrain de football – avis favorable communiqué par la ligue.

Vérification initiale de gymnase pour la pratique de futsal

- Gymnase municipal de Val Revermont NNI 014269901 – rapport à effectuer par la CDTIS.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Eclairage du stade municipal de Saint Etienne sur Chalaronne NNI 013510101 – classement au niveau E6 LEDS jusqu'au 26 septembre 2028.

Vérifications initiales ou décennales des installations

Néant

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairage du stade Félix Jannucci de Saint Laurent sur Saône NNI 013700101 – attente de la documentation technique de la part du propriétaire de l'installation.
- Eclairage du complexe sportif de Fétan 1 de Trévoux NNI 014270101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Programmations à compter sur les mois d'octobre et novembre 2024

- Eclairages des stades Orindis 3 et 4 de Montréal La Cluse NNI 012650103 et NNI 012650104
- Eclairages des complexes G Goujon 1 et 3 de Balignat NNI010310101 et NNI 010310103
- Eclairage du stade Paul Chastel de Belley NNI 010340101
- Eclairage du stade Cécile et René Martin 2 NNI 014430102
- Gymnase municipal de Villars les Dombes NNI 014439901

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT

CENTRE DOMBES FOOTBALL organise un plateau U11 en salle le lundi 11 novembre 2024
à la Halle des Sports de Villars les Dombes :

- 1 équipe 30€
- 2 équipes 55€

Inscription à envoyer avec le règlement et les coordonnées du coach à :

CENTRE DOMBES FOOTBALL

207 rue du Stade

01320 CHALAMONT

Renseignements : 06 35 31 32 28 ou 06 21 64 44 45

